

Fédération Française des Associations de Médecins Conseils Experts

la lettre de la «fédé»

Le mot du Président

Le Bureau de la Fédération vous souhaite une très heureuse année 2006. Elle fera date pour notre profession avec la création des référentiels d'évaluation, l'ouverture à nos confrères étrangers, l'intégration universitaire de notre Formation médicale continue.

Trois grandes dates sont à retenir :

- Mars 2006 : notre congrès de Bordeaux
- Août 2006 : Congrès Mondial du Droit de la Santé. Il se tient pour la première fois en France et la Fédération a été sollicitée pour organiser une demi-journée.
- Septembre 2006 : Les Universités d'été de l'UNAPL. Nous animerons un atelier sur l'expertise.

Docteur Patrick-H MARTRE

“QUEL EXPERT POUR DEMAIN” : COMMENTAIRES

Une des préoccupations majeures des membres du bureau est le renouvellement des générations du corps expertal. La pyramide des âges que nous avons réalisée durant l'été 2005 montre qu'à très brève échéance, la pénurie va produire ses premiers effets.

Conscients de leurs responsabilités, les membres du Bureau ont rédigé un mémoire qui a été voté à l'unanimité par le Conseil d'Administration. Vous venez de le recevoir.

Afin de rendre notre activité professionnelle attractive, il développe trois axes :

- valorisation du médecin expert par la certification, l'évaluation par la Haute Autorité de Santé et une Formation médicale continue accréditée.
 - mesures facilitatrices d'insertion pour les jeunes experts par la relance des reçus aux diplômes des dix dernières années, par le tutorat réalisé en collaboration avec l'Aredoc et les Médecins de siège, par une plus grande ouverture des Associations Régionales. L'Aredoc doit être remerciée pour l'aide qu'elle nous apporte en particulier en ce domaine.
 - Attractivité économique : Ce mémoire propose une nouvelle grille d'honoraires conseillés par la FFAMCE. Il indique que ces honoraires ne s'appliquent qu'aux seuls rapports qui respectent les exigences de la certification ISO 9001, c'est-à-dire conformes au rapport type inclus dans le Manuel de Qualité.
- Pour plus de clarté, envisageons le traitement d'un rapport non conforme au manuel de qualité. Dans un premier temps, il est renvoyé à son auteur pour mise en conformité. Dans un deuxième temps, si la conformité n'est toujours pas respectée, les honoraires demandés seront réduits, et la Fédération ne fera aucune intervention car notre seul but est la qualité.
 - En raison de problèmes techniques, les Assureurs ont reçu tardivement ce mémoire. Il est donc possible que quelques semaines soient nécessaires avant la mise en application.
 - Vous avez pu constater que nous proposons une rémunération des journées de réunion organisées par les Sociétés d'Assurances. Par cette mesure, nous avons souhaité attirer l'attention de certaines compagnies dont le nombre de réunion est fréquent, parfois sans intérêt formateur. Nous ne proposerons son application que dans l'hypothèse où elles ne modifieraient pas leur attitude.

Ces trois axes essentiels composent la politique en matière de renouvellement du corps expertal, chacun d'entre eux ne peut être compris isolément, ni dissocié des autres.

Le Bureau de la Fédération espère ardemment que cette politique portera ses fruits. A défaut, on ne pourra pas lui reprocher son manque d'initiative pour prévenir la pénurie.

COMMUNICATION AU SEIN DE LA FFAMCE

La communication reste en 2006 un sujet prioritaire. Il est indispensable que les échanges entre le Bureau de la FFAMCE et chacun d'entre vous soient intensifiés.

L'informatique est le moyen le plus facile et le moins coûteux pour communiquer. Or, à l'heure actuelle seul un tiers d'entre vous peut être joint par cette voie.

Nous demandons à ceux qui ne l'ont pas encore fait de se doter d'une adresse e-mail pour établir une mise à jour.

Que chacun signale au Secrétaire Général de son Association Régionale :

- son adresse e-mail
- les éventuelles modifications

C'est facile et extrêmement important pour chacun et pour le groupe. Une communication rapide, peu coûteuse, resserrera le tissu fédéral. Pour qu'une Fédération soit efficace, chacun doit être acteur de sa vie.

Le Bureau